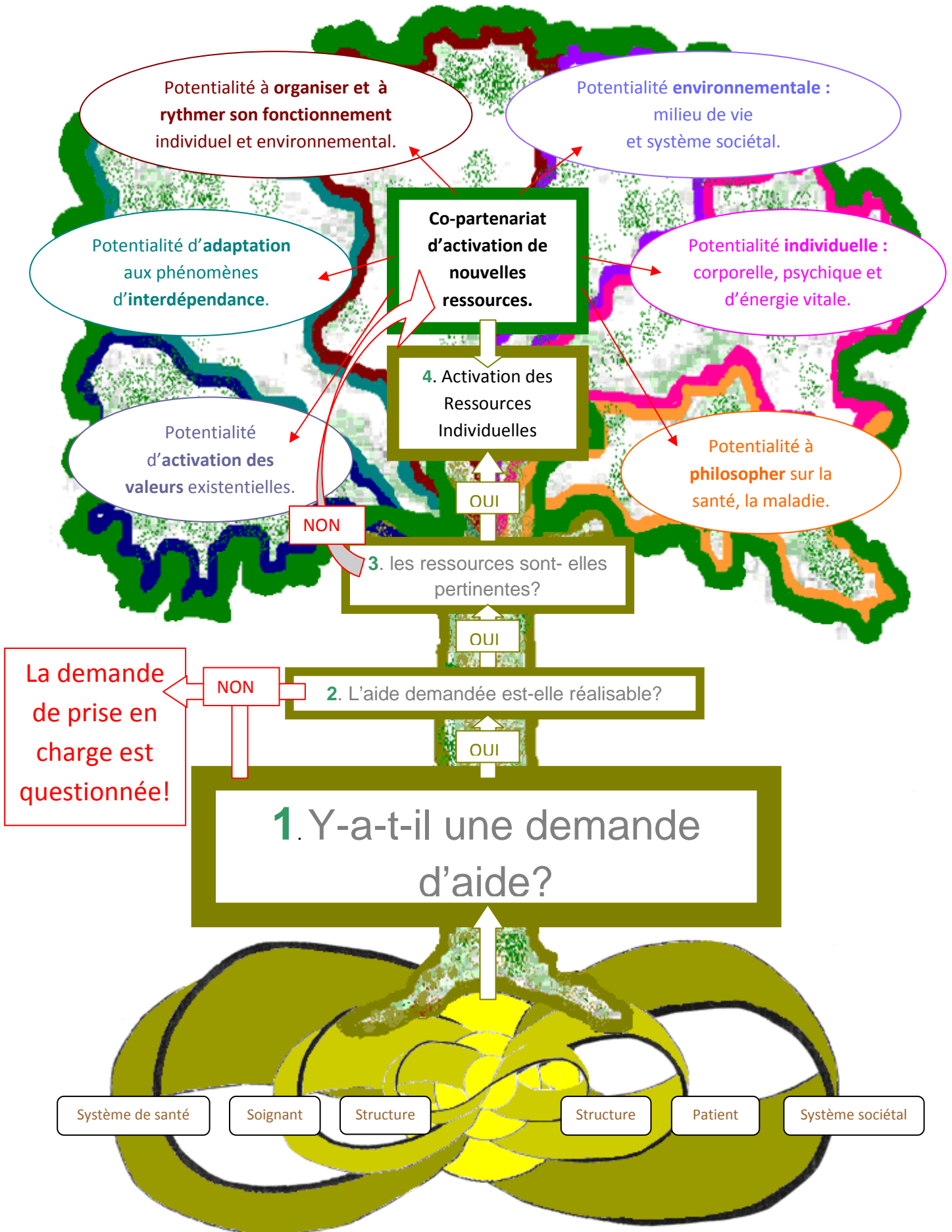


L'Arbre Chênôis Evolutif : Un exemple d'Ecosoin



« L'Arbre Chênois évolutif » est un arbre décisionnel. Il permet d'organiser et de coordonner des actions de promotions de la santé^I. Il utilise le co-partenariat pour activer de nouvelles ressources. Il peut s'appliquer soit à un individu soit à des groupes mais n'est jamais dissocié de l'environnement.

« L'Arbre Chênois évolutif » se divise en 3 parties :

1. *En guise de racine* : des anneaux de Möbius (anneau à une seule face) nous incitent à prendre conscience que les structures humaines et sociétales sont liées. Nous avons choisi d'appeler ces ensembles interdépendants des « écostructures »^{II}.
2. *Au niveau du tronc* : un arbre décisionnel, inspiré de celui développé par l'institut korzybski de Bruges^{III}, se charge de détecter les facteurs qui perturbent la thérapie. Ce processus, permet d'orienter le mandat du thérapeute au plus juste des capacités réelles du patient.
3. *Dans la partie feuillue* : un ensemble de potentialités individuelles et environnementales attendent d'être intégrées à l'existence. Le patient, s'il souhaite continuer son évolution, est incité à s'entraîner avec un co-partenaire afin qu'il synthétise de nouvelles ressources évolutives.

« L'Arbre Chênois évolutif » s'appuie sur 6 potentialités. Ces ressources proviennent des capacités à :

1. Philosopher sur les concepts de santé et de maladie.
2. Aménager son environnement (spatial, familial et sociétal).
3. Renforcer son potentiel individuel (corporel, psychique, et d'énergie vitale).
4. Amplifier son organisation individuelle et environnementale de manière complexe (économie, rythme et cadre de vie, fonctionnement spatial et temporel).
5. Prendre en compte le phénomène d'interdépendance en s'adaptant aux tensions individuelles et environnementales.
6. Activer et vivre ses valeurs (biologiques, humanistes, groupales, sociales et universelles).

Cette sélection s'appuie sur les conclusions de différents travaux de recherche en « promotion de la santé »^{IV, V, VI}, en E.T.P.^{VII} (Education Thérapeutique du Patient) et en Sophrologie Caycédienne^{VIII}.

En résumé, « L'arbre Chênois évolutif », développe une méthodologie collaborative d'acquisition de nouvelles compétences. Il permet de *lier* la santé des personnes à leur environnement en amplifiant l'intégration de fonctionnements complexes. Il permet donc la réalisation d'un « écosoin ».

^I Débat international sur l'efficacité de la promotion de la santé, Promotion & éducation, 2004, M. O'Neill.

^{II} Définition sur le site : www.fondationphenix.ch, sur la page Documentation -> Présentation, 2012.

^{III} Comment infléchir la résistance vers la coopération, Thérapie familiale n°2, 1996, M. Le Fevere De Ten Hove.

^{IV} Pour une approche écologique en promotion de la santé, Lucie Richard, Université de Montréal.

^V Intervenir en promotion de la santé à l'aide de l'approche écologique, 2011, REFIPS, section des Amériques.

^{VI} Principes communs aux approches écologique, cours LSSP, université de Liège 2004, ABSIL, VANDOORNE.

^{VII} Comment motiver le patient à changer, 2009, édition Maloine, Gollay, Lagger, Giordan, université de Genève.

^{VIII} Sophrologie tome 1, Fondements et méthodologie, 2009, Patrick-André Chéné, édition Ellébore.